



ÉVREUX
PORTES DE NORMANDIE

BUREAU COMMUNAUTAIRE

●●●
SEANCE DU 8 MARS 2022

●●●
COMPTE RENDU



L'An deux mille vingt-deux, le 8 mars, les membres du Bureau communautaire, convoqués individuellement par lettre en date du 2 mars 2022, se sont réunis dans la salle de leurs délibérations, afin de délibérer.

La séance est ouverte à 16h30, sous présidence de Monsieur Guy LEFRAND, Président.

PRÉSENTS : Monsieur ALORY Christophe, Madame AUGER Stéphanie, Monsieur BERNARD Franck, Monsieur BOREGGIO Sylvain, Madame COULONG Rosine, Monsieur DERRAR Mohamed, Monsieur DOSSANG Guy, Monsieur DOUARD Daniel, Monsieur ETTAZAOUI Driss, Monsieur HAMEL Raynald, Monsieur HUBERT Xavier, Monsieur LEFRAND Guy, Monsieur MABIRE Arnaud, Monsieur NOGARÈDE Alain, Monsieur NORBLIN Raphael, Monsieur PIERES Patrick, Monsieur PRIEZ Rémi, Monsieur ROYOUS Claude, Madame TREMEL Emmanuelle

ABSENTS NON REPRÉSENTÉS : Monsieur GAVARD-GONGALLUD Nicolas, Monsieur GROIZELEAU Bruno, Madame MARAGLIANO Francine

DELIBERATIONS DU BUREAU PRISES PAR DELEGATION DU CONSEIL

Le **Bureau communautaire**, agissant en vertu de la délégation qui lui a été donnée par le Conseil Communautaire :

1 - Parc d'activités de la Rougemare - Vente à la Société DESTOCK 27 des parcelles AR 244 et 673

☞ **CEDE** à la SARL DESTOCK 27 ou à toute société qui s'y substituera à la condition que le projet visé dans le cadre de la transaction soit respecté et identique, une partie des parcelles AR 244 et 673 sur le Parc d'activités de la Rougemare à Evreux, d'une surface d'environ 520m² hors taxe à 25 €/m², soit 13 000 € HT, à parfaire ou à diminuer en fonction de la superficie réellement vendue, augmenté de la TVA, les frais de notaire et de géomètre étant à la charge de l'acquéreur ; **DECIDE** que le transfert de propriété sera réalisé à la date de la signature de l'acte authentique et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer tous documents et acte à intervenir dans le cadre de cette opération.

2 - Parc d'activités du Long Buisson 2 - Extension du projet groupe "La Poste Immo" - Cession de la parcelle XA 184 à Guichainville à la SCI Activités Courrier de Proximité

☞ **CEDE** à la SCI ACTIVITES COURRIER DE PROXIMITE ou à toute société qui s'y substituera à la condition que le projet visé dans le cadre de la transaction soit respecté et identique, la parcelle cadastrée XA 184 sur le parc d'activités du Long Buisson 2 à Guichainville, d'une surface de 865 m² au prix hors taxe de 25 €/m² soit 21 625 € HT augmenté de la TVA, les frais de notaire et de géomètre étant à la charge de l'acquéreur ; **DECIDE** que le transfert de propriété sera réalisé à la date de signature de l'acte authentique et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer tous documents et acte à intervenir dans le cadre de cette opération (avec cette parcelle, le groupe La Poste va étendre sa zone de stationnement).

3 - Evreux - Cavité souterraine rue de la Forêt/rue de Melleville - Convention valant accord des propriétaires pour le comblement en partie privée

☞ **AUTORISE** Monsieur le Président, ou son représentant, à **SIGNER** la convention, ainsi que ses éventuels avenants, valant accord des propriétaires pour le comblement de la cavité souterraine en partie privée (marnière apparue à la fois en partie privée et en partie publique).